

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

CONSEIL TRANSITOIRE DE
REDRESSEMENT NATIONAL

LOI

L/93/ 009 /CTRN RATIFIANT ET
PROMULGUANT L'ACCORD DE CREDIT
N° 2407 GUI SIGNE LE 6 AOUT 92
ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
DEVELOPPEMENT (IDA).....

LE CONSEIL TRANSITOIRE DE REDRESSEMENT NATIONAL après en avoir
délibéré adopte ;

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR
SUIT :

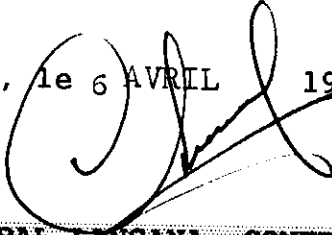
ARTICLE 1er

Est ratifié et promulgué l'Accord de Crédit de Développement n°
2407 GUI signé le 6 Août 1992 à Washington entre la République
de Guinée et l'Association Internationale de Développement
(IDA), d'un montant de Quinze Millions Deux Cent Mille
(15 200 000) DTS, pour le financement du Projet Cadre de Promo-
tion des Exportations Agricoles (P C P E A).

ARTICLE 2

La présente loi sera enregistrée, publiée au Journal Officiel
de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le 6 AVRIL 1993


LE GENERAL LANSANA CONTE